



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE JEUDI 9 OCTOBRE 2014

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le jeudi 9 octobre 2014 à 17 h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents à cette séance, mesdames et messieurs les conseillers André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Mario Perron et Mario Arsenault.

Sont absents à cette séance, monsieur le maire Jean-Claude Boyer, messieurs les conseillers David Lemelin et Thierry Maheu.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante madame Chantale Boudrias.

Monsieur Sylvain Boulianne, directeur général et Me Sophie Laflamme, greffière sont présents.

407-14 DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2014-00092 - 259, RUE SAINT-PIERRE

CONSIDÉRANT que la requérante, madame Nathalie Lemay, dépose une demande de PIIA afin de faire approuver des travaux de rénovation extérieure du bâtiment situé au 259, rue Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT que la rénovation consiste à remplacer la brique existante en façade par de la brique Hanson couleur Varsity Matt;

CONSIDÉRANT que la nouvelle brique se prolongera sur une profondeur d'un (1) pied sur les murs latéraux pour faire la jonction avec la vieille brique;

CONSIDÉRANT que les jeux de briques des fenêtres en saillie et des pignons, les briques en soldat au-dessus des ouvertures ainsi que les allèges de béton seront reproduits afin de préserver le caractère patrimonial du bâtiment;

CONSIDÉRANT que les travaux incluent la construction d'un avant-toit au-dessus de la galerie, recouvert de tôle couleur brun café, supporté par des piliers en bois dont la base sera recouverte de briques;

CONSIDÉRANT les plans A à D du Service de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT le rapport favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande.

Monsieur le conseiller Mario Arsenault, arrive il est 17h01.



No de résolution
ou annotation

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver la demande de PIIA numéro 2014-00092 faite par madame Nathalie Lemay, concernant le 259, rue Saint-Pierre, soit le lot 2 869 255 du cadastre du Québec, telle que déposée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, il n'y a pas eu de période de questions.

Chantale Boudrias,
mairesse suppléante

Me Sophie Laflamme, greffière